

## La place du marché

Sur la place du marché, non loin de la fontaine, il y avait autrefois une maison qui encombrait l'espace.

Il y a 150 ans, la municipalité décide d'acquérir cette maison pour pouvoir agrandir le marché. Voici la décision du conseil :

« V u la demande adressée le 21 septembre dernier à M. le Préfet par le Sieur BAUER Jean, boulanger à Wasselonne, tendant à être autorisé à badigeonner sa maison située sur la place du marché.

Considérant que le pétitionnaire a fait, nonobstant les ordres de la municipalité, crépir cette maison qui tombe dans l'alignement du plan général de la ville approuvé par M. le Préfet le 26 mars 1856.

Considérant surtout que la situation isolée de cette maison au milieu de la place du marché présente le grave inconvénient de restreindre encore l'espace déjà si étroit qui est affecté aux besoins des vendeurs et des acheteurs, et que dès lors, il importe à l'agrandissement et à l'embellissement de cette place que la maison en question disparaisse.

Le conseil refuse l'autorisation de badigeonner demandée par le pétitionnaire et M. le Maire de poursuivre l'acquisition de cet immeuble, la déclarant d'utilité publique, et y affectant une somme de quatre mille francs, dont trois mille francs à prélever sur les ressources de l'exercice courant et mille francs formant le produit de souscriptions volontaires des habitants bordiers de la place du marché.

Fait à Wasselonne les jours, mois et an que dessus. »

Suivent les signatures des conseillers.